



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 novembre 2009

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA  
MIPE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE  
POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 20 novembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Pierre GAILLARD

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**DIRECTION DES FINANCES**

**GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA MIPE AUPRES DE LA  
CAISSE D'EPARGNE POITOU-CHARENTES**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu la demande formulée par la MIPE tendant à obtenir la garantie de la ville de Niort pour un prêt de 120 000 € et destiné à financer le coût de la restructuration du Fond de Roulement de la MIPE,

Vu l'article L. 2252-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder sa garantie à la MIPE pour le remboursement de la somme de 120 000 €, représentant 100 % de l'emprunt d'un montant total de 120 000 € que la MIPE se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes.

Ce prêt est destiné à financer le coût de la restructuration du Fond de Roulement de la MIPE.

Les caractéristiques de ce prêt consenti par la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes sont les suivantes :

**Prêt n° 1 : PRET A TAUX FIXE**

Prêteur :	Caisse d'Epargne Poitou-Charentes
Montant du prêt :	120 000 €
Taux d'intérêts actuariel annuel :	3,57 %
Echéances	Annuelles
Durée de la période d'amortissement	10 ans
Durée de préfinancement	Néant

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville de Niort s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée :
  - à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes et l'emprunteur,
  - à signer la convention avec la MIPE,
  - à signer le contrat de prêt lorsqu'il sera établi par la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes.

*Monsieur Jean-Claude SUREAU, président de la MIPE, n'ayant participé ni au débat ni au vote.*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	1
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**